



AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°18/025
Grand Port Maritime du Havre

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située quai de Gironde sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4975 et en vue de l'implantation d'une activité de stationnement de remorques et tracteurs routiers.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société DELTALOG, 8 quai Georges Raverat – 76600 LE HAVRE, SIREN n° 499 436 871, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société DELTALOG ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 18-113 portant sur la dépendance susvisée le 19/02/2019.

Description de la dépendance : Une parcelle de terre-plein d'une superficie de 1 724 m².

Durée de la convention : 2 ans et 4 mois environ à compter du 06/09/2018.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **15/03/2019**